



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

CALENDRIER DES SÉANCES 2026

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Conformément aux dispositions de l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec*, avis est donné que le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2026 est adopté. L'heure et le lieu de la séance restent fixés à 19 h 30 à la Mairie située au 21 rue Principale à Saint-Esprit.

- Lundi 12 janvier
- Lundi 2 février
- Lundi 2 mars
- Mardi 7 avril
- Lundi 4 mai
- Lundi 1^{er} juin
- Lundi 6 juillet
- Lundi 10 août
- Mardi 8 septembre
- Lundi 5 octobre
- Lundi 2 novembre
- Lundi 7 décembre

De fixer la séance extraordinaire portant sur le budget de 2027, au mercredi 16 décembre 2025.

Donné à Saint-Esprit, ce 26^e jour de novembre 2025.

- *Original signé* -

Simon Franche
Directeur général et greffier-trésorier